



Préparation au TEF Canada

Public : Demandeur d'immigration pour le Canada

Pré-requis : Le niveau minimum exigé est le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe (CECRL).

Durée : 7 heures (1 jour)

Objectifs : Il s'agit de dispenser aux apprenants une formation en français leur permettant de se préparer au mieux à la passation du TEF (Test d'Évaluation de Français) Canada en travaillant les quatre compétences évaluées : la compréhension écrite et orale, l'expression écrite et orale.

Lieu de la formation : 146 rue Paradis - 13006 Marseille ou à distance

Modalités d'évaluation : Cas pratique en continu avec évaluation par le formateur

Formalisation à l'issue de la formation : TEF Canada

Le Tef Canada est un test d'évaluation du français reconnu par le gouvernement fédéral du Canada dans la cadre des procédures d'immigration et de demande de citoyenneté. Il s'avère indispensable dans la cadre d'une demande d'immigration vers le Canada. Il a pour objectif de mesurer le niveau en français. Pour une demande d'immigration vers le Canada, les quatre compétences sont évaluées : la compréhension et l'expression orale, la compréhension et l'expression écrite. Le niveau minimum exigé est le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe (CECRL).

Préparation au test

Cette formation a pour objectif de préparer au mieux à ce test. Dans un premier temps, l'examen général sera présenté. Le programme sera adapté aux besoins du ou de la candidat.e et de ses besoins.

L'objectif visé sera minimum B2 dans chacune des compétences grâce à un entraînement aux quatre épreuves de l'examen.

Un examen blanc sera proposé pour l'expression orale avec le ou la formateur.trice afin que le ou la candidat.e soit le plus à l'aise possible le jour du test face à l'examineur.trice. Un test est toujours un moment très stressant. Des conseils de gestion du stress et du temps seront également transmis.

Programme

Compréhension écrite :

- Comprendre des documents simples, des articles de presse, l'organisation d'un texte et le sens général d'une phrase.
- Pouvoir répondre à des questions de compréhension sur des documents authentiques.

Compréhension orale :

- Comprendre le français parlé en écoutant des documents sonores.

Expression écrite :

- Écrire la suite d'un article.
- Écrire son point de vue et le justifier.

Expression orale :

- Être à l'aise pour converser en face à face.
- Poser des questions à un interlocuteur pour obtenir des informations.
- Échanger avec un ami pour lui présenter une situation décrite et le convaincre d'y participer.
- Savoir argumenter à l'oral.

Lors du test, le ou la candidat.e passe quatre épreuves

Sur ordinateur :

- La compréhension écrite 60 min (50 questions)
- La compréhension orale 40 min (60 questions)
- L'expression écrite 60 min (2 sujets à traiter)

Lors d'un entretien avec un.e examinateur.trice :

- L'expression orale 15 min (2 sujets à traiter)

À la suite du test, la CCI (la Chambre de Commerce et d'Industrie) transmet par courrier au centre de passation l'ensemble des attestations de résultats du ou de la candidat.e. Pendant la crise sanitaire, elles sont transmises par courriel.

Les niveaux requis en compétences linguistiques pour les démarches d'immigration vers le Canada sont détaillés sur le site de Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada (IRCC).

